

La lettre du site Natura 2000 et Ramsar des Marais de Sacy



Le mot du Président du Comité de pilotage Natura 2000 et du Comité de suivi Ramsar

Il y a un an, j'évoquai le nouveau défi du SMOA et de tous les acteurs des Marais de Sacy : « Le nouveau défi, il est là aujourd'hui : sauvegarder, sauver les marais. ».

La climatologie de ce printemps, de cet été ne fait « qu'enfoncer le clou » ! Les assecs de plans d'eau, de fossés et cours d'eau sont visibles et mal vécus bien sûr. La nappe de la Craie, qui a bénéficié d'un hiver pluvieux, a permis d'éviter une véritable catastrophe !

Les études hydrauliques en cours devraient permettre de proposer des solutions pour améliorer ce type de situation. Les occupants des marais seront bientôt associés à la mise en place d'une gestion globale de l'eau. Cette survie dépend de tous pour le bien de tous !

Voilà mon dernier « mot de président », je vous remercie tous pour ce petit bout de chemin fait ensemble.

Claude CWIKLINSKI

Président du COPIL Natura 2000 et du comité de suivi Ramsar

L'éditorial

Malgré la particularité de l'année 2020 qui vient de s'écouler, l'animation sur les Marais de Sacy a été riche de projets, aussi bien dans la réalisation de plan de gestion de site, que dans la contractualisation Natura 2000 et la valorisation Ramsar.

L'objectif global de cette animation consiste à restaurer les milieux humides et tourbeux ouverts dans le cadre des engagements du dispositif Natura 2000 mais également de préserver et d'améliorer les usages, notamment la chasse au gibier d'eau.

Il est également important de communiquer sur les marais et d'expliquer la part des différents usages, passés et actuels, dans la présence et le maintien de la biodiversité.

À cet effet, le SMOA accompagne l'ensemble des acteurs dans le but de préserver et de valoriser nos magnifiques Marais de Sacy.

LA VALORISATION DU LABEL RAMSAR

Le premier constat est que les Marais de Sacy sont difficiles à découvrir de l'extérieur car les propriétés sont en grande majorité fermées. Il semble donc nécessaire d'avoir plusieurs points d'accroches à valoriser pour sa découverte (propriété du Département, Maison Ramsar, cheminements avec panneaux, points de vue, zone de stationnement, ...).

Un premier aménagement sera prochainement réalisé au niveau de la RD 75. Il s'agit de la pose de 2 panneaux à chaque extrémité des marais entre Sacy-le-Grand et Cinqueux. Objectif : améliorer la visibilité des Marais de Sacy.

UNE ETUDE POUR « SAUVER » LES MARAIS DE SACY

Une étude visant la restauration et l'entretien du ru de la Frette et ses affluents associée à la gestion quantitative des Marais de Sacy a été lancée en juin 2019 par le SMOA. La phase de diagnostic a été présentée au comité de pilotage en juillet 2020. Cette étude multicritère intègre aussi bien l'hydromorphologie des cours d'eau, le fonctionnement hydrique et la conservation de la tourbe au sein des marais. En voici les principales conclusions.

Concernant les cours d'eau, leur restauration morpho-écologique doit aboutir à un gabarit plus adapté aux débits, des faciès d'écoulements diversifiés (habitats), une ripisylve équilibrée ainsi que la continuité écologique à restaurer. Néanmoins ces travaux doivent rester cohérents avec les enjeux propres à la tourbière dans la traversée des marais.

Pour la tourbière, il est nécessaire de préserver la ressource en eau de l'aquifère de la Craie dont elle dépend de par son alimentation. La fermeture ou la forte limitation des débits des puits artésiens et une meilleure gestion des prélèvements dans la nappe notamment en période d'étiage (d'avril à septembre) en sont les principales perspectives.

Enfin, il faut limiter l'évaporation et l'évapotranspiration constituant une sortie d'eau majeure de la nappe de la tourbe en étiage par la restauration de milieux ouverts.



Une forte dynamique dans les contrats Natura 2000 s'est opérée cette année. Plus de 4 sites ont bénéficié de l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France pour de potentielles contractualisations : coupe et arrachage de ligneux et restauration de mares sont les principaux travaux visés. Il faut rappeler que l'ensemble de ces contrats sont élaborés par le SMOA, en collaboration avec le signataire. Les propriétaires (hors collectivité), ou les locataires bénéficiaires se voient rembourser l'intégralité du montant dans le cas d'une prestation par une entreprise ou forfaitairement si les travaux sont réalisés en régie (notamment pour la coupe de ligneux ou la fauche).

Les futurs travaux



Restauration de milieux humides ouverts par dessouchage de saules arbustifs chez un propriétaire



Augmentation de la surface de roselière par coupe manuelle de saules sur le communal de Monceaux

La Glycérie striée, espèce exotique envahissante aux portes des marais



La Glycérie striée est une espèce exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord et présente sur les Marais de Sacy. Cette espèce fait partie de la famille des Poacées (couramment appelé graminées) et est adaptée aux milieux frais à légèrement humides. La première observation dans la région est relativement récente mais pose déjà de forts impacts sur les milieux et les espèces indigènes.

On la retrouve principalement en abondance dans le sud de l'Aisne et de l'Oise où elle colonise des milieux rares et fragiles comme les marges des milieux tourbeux alcalins mais aussi des milieux favorables à la reproduction du très rare Sonneur à ventre jaune (petit crapaud en limite d'aire de répartition dans l'Aisne).

Sur le site Natura 2000 et Ramsar des Marais de Sacy, la Glycérie striée est actuellement présente au niveau des layons et coupes forestières, qui dans ce cas peuvent former des foyers très denses, ne permettant plus à une flore indigène de s'installer. Elle n'est pour l'instant pas présente au sein même des marais mais elle peut dans un temps assez court réussir à coloniser les habitats les plus patrimoniaux. En effet, le degré de dissémination est élevé par l'utilisation des layons, comme les accès aux différentes huttes. Le SMOA conscient de son potentiel impact sur les habitats et les espèces les plus patrimoniaux au sein des Marais de Sacy a mis en place, en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL), des mesures expérimentales de gestion comme la fauche, le bâchage, le brûlage ou l'arrachage au niveau de placettes. La prise en charge précoce de ce taxon dans la gestion des marais peut permettre une diminution des différentes populations voire une éradication totale de celui-ci à court ou moyen terme.

Quentin DUMONT, chargé de missions au CBNBL



LA RUBRIQUE DES EXPERTS DES MARAIS

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Au sein des Marais de Sacy, le Conseil départemental est propriétaire de 242 hectares. En 2019, le Département et le Conservatoire ont signé une convention de coopération qui a pour but de définir et mettre en œuvre la gestion écologique, la valorisation scientifique et l'ouverture au public de ces propriétés. À ce titre, en 2020, le Conservatoire a rédigé le plan de gestion des parcelles du département. Après un état des lieux du patrimoine naturel, ce plan de gestion, 2021-2030, va définir les enjeux écologiques et les objectifs de conservation liés à ces enjeux. Ces objectifs seront déclinés en opérations de gestion pour les 10 années à venir. L'état des lieux du patrimoine naturel (habitats, faune, flore) a permis de rassembler les très nombreuses données acquises sur le site depuis une première publication de 1971. À ce jour, après compilation, inventaires complémentaires et mise à jour de ces données, les propriétés départementales renferment ainsi 79 habitats naturels différents, 754 espèces de faune et 641 espèces de flore (dont les champignons). Un grand nombre de ces habitats et espèces sont dites patrimoniaux du fait de leur rareté dans le département ou la région.

Herbert DECODTS, Chargé de mission

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise

Les aménagements réalisés par les hutteurs et leur bonne gestion du milieu favorisent grandement le stationnement de l'avifaune aquatique au sein des Marais de Sacy.

Pour la saison 2019/2020, la Sarcelle d'hiver (31,5 %), le Canard colvert (29 %), le Canard souchet (10,5%) et le Canard siffleur (9 %) représentent 80 % des prélèvements du secteur. La Bécassine des marais et la Bécassine sourde, sur les platières aménagées, ainsi que le Vanneau huppé font également l'objet de prélèvements.

Le nombre moyen de nuits chassées par hutte est de 54, et identique à la saison dernière. Il équivaut à une pression de chasse de 33 % sur la période de chasse légale. Le prélèvement, quant à lui, représente près de 2 pièces prélevées par nuit huttee et 87 pièces prélevées par hutte chassée. Avec 1 479 oiseaux prélevés, contre 1 617 la saison précédente, les prélèvements sont à la baisse de près de 8,5 %.

Les prélèvements représentent 48 % du tableau global départemental et font des Marais de Sacy, un secteur privilégié et particulièrement prisé pour la chasse au gibier d'eau dans le département.

Sylvia DUMONT, Coordinatrice migrateurs terrestres et aquatiques - Zones humides/SAGIR



Station Ornithologique des Marais de Sacy



Une étude sur le Butor étoilé, le Blongios nain et le Héron bihoreau a été conduite cette année dans le cadre de l'assistance à l'animation Natura 2000 du SMOA. Pour contacter ces trois espèces, 6 sorties crépusculaires ainsi que 7 sorties en matinée ont été effectuées comprenant des points d'écoute de 15 minutes à l'aide d'une parabole audio. Deux enregistreurs ont également été placés dans la végétation, face aux marais de Labryère, de Rosoy et de Les Ageux, avec des plages horaires programmables (crépuscule et aurore). C'est notamment au niveau des marais de Rosoy et de Labryère que les derniers contacts du Butor étoilé ont été réalisés. L'ensemble de ces prospections s'est révélé négative en 2020 pour ces trois espèces de hérons. Cela néanmoins ne signifie pas leur absence sur les Marais de Sacy. Dans la littérature des cas de Butors étoilés ont réussi à nicher sans jamais que leurs cris territoriaux soient entendus. Plusieurs Blongios nains ont été entendus au marais de Cinqueux (RD 75) entre fin mai et la mi-juillet 2020. Pour le Héron bihoreau, exclusivement crépusculaire et nocturne, il faudrait multiplier ce type de prospection pour avoir une chance de le contacter.

Pascal MALIGNAT, Administrateur et ornithologue



On en parle ...

L'évaluation des incidences Natura 2000

L'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concerné(s). Plus précisément, il convient de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

Si tel est le cas, l'autorité décisionnaire doit s'opposer au projet (sauf projet d'intérêt public majeur et sous certaines conditions). Seuls les projets qui n'ont pas d'impact significatif peuvent être autorisés.

Les plans, programmes et projets soumis au régime d'évaluation des incidences sont énumérés au sein de plusieurs listes :

- 1 une 1^{ère} liste nationale par décret en date du 9 avril 2010,
- 2 une 1^{ère} liste locale par arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2010,
- 3 et une 2^{ème} liste locale par arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2020.

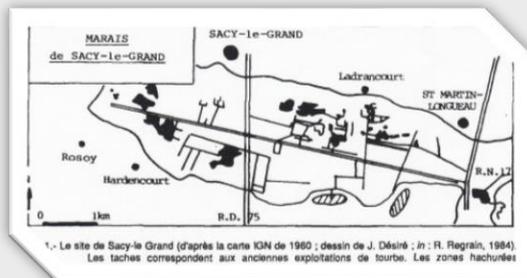
Le SMOA, animateur Natura 2000, accompagne ainsi les porteurs de projet dans l'évaluation des incidences afin d'éviter la détérioration des habitats et des espèces déterminantes de la directive européenne « Habitats ».



Un peu d'histoire

Si le Nord des Marais de Sacy a été façonné par l'économie du cresson, le site a vécu dans son ensemble et dès le début des années 1800 un engouement pour l'exploitation de la tourbe.

Combustible fossile abondant dans les marais, facilement accessible car à faible profondeur, la tourbe a conduit à leur remodelage par la création de nombreux plans d'eau mais aussi une modification du réseau hydrographique pour faciliter son transport (carte ci-après).



Son extraction a longtemps été l'apanage des tourbiers qui sortaient des briquettes gorgées d'eau au moyen le plus souvent de grand louchet. Femmes et enfants étaient chargés de les disposer dans un premier temps sur le sol pour le séchage, puis en « pyramide aérienne » pour terminer ce dernier. Extraite au printemps la tourbe séchait tout l'été et permettait de chauffer l'habitat l'hiver.

La proximité de Paris et le potentiel de marché affèrent certainement aidé à modifier ce processus : des entreprises se sont créées en adoptant des procédés de carbonisation pour produire du « charbon de tourbe ». La période d'extraction, toujours manuelle, s'en est trouvée allongée et le transport d'un produit bien sec et de meilleure valeur ajoutée moins coûteux !

En fin de siècle, l'extraction et la diffusion de la houille en France a fait périr l'activité. Plus récemment, elle a été réactivée en période de crises, notamment pendant les deux dernières guerres.

Claude CWIKLINSKI

La parole aux acteurs

Les Marais de Sacy sont un des joyaux de notre région Hauts-de-France et du Département de l'Oise... Et j'avoue avoir énormément de chance comme président du Conservatoire d'espaces naturels de pouvoir travailler avec nos équipes et nos partenaires sur ce site exceptionnel ! Rendez-vous compte, aujourd'hui, avec la gestion des propriétés départementales que nous réalisons depuis un an et les nombreuses conventions avec des communes et des propriétaires privées, notre association et ses équipes interviennent sur plus de la moitié de l'ensemble des marais, de quoi avoir une politique cohérente sur tout le territoire, à la fois sur la biodiversité et les paysages - c'est notre rôle - mais aussi en s'articulant avec toutes les autres thématiques GEMA portées par le SMOA ! Nous avons la chance de pouvoir être à l'interface avec le SMOA, le Conseil départemental, les usagers, les autres associations, à la fois classé Espace Naturel Sensible, Natura 2000 et Ramsar !

C'est sur tous ces aspects un territoire exceptionnel, avec chacun agissant à sa bonne place pour l'intérêt de tous les habitants et beaucoup de souvenirs : les premières conventions signées, les échanges et le projet construit avec l'ancien Syndicat Mixte des Marais de Sacy... Un long fleuve pas toujours tranquille mais qui a avancé jusqu'à cette magnifique désignation Ramsar. Quant à cette année, elle a été incroyable à plus d'un titre avec le lancement du grand programme européen LIFE que le Conservatoire porte avec ses partenaires, dont le SMOA, et qui bénéficiera aux marais. C'est aussi l'avancée du travail sur la gestion des propriétés du Département et les premières actions de valorisation qui vont se développer dans les années qui viennent. Ce sont aussi des vraies réussites en matière de protection de la biodiversité avec le retour d'espèces disparues comme ces orchidées rares qu'on n'avait plus vu en Picardie depuis des décennies, fruit des travaux et des investigations des équipes du Conservatoire...

Enfin, il est vrai que les marais sont un peu une madeleine de Proust à titre tout à fait personnel... C'est en effet là, que sur proposition de mon binôme à la FAC qui était originaire de Brenouille, j'ai fait mon mémoire d'écologie de 2^{ème} année, autour de la richesse des marais ! J'espère que personne ne tombera sur ce rapport, car j'étais jeune étudiant et je ne suis pas du tout sûr de la pertinence scientifique de ce mémoire... comparé au travail de qualité des équipes du Conservatoire aujourd'hui !

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France